

Outils d'évaluation **en innovation sociale**

Grille d'évaluation du niveau
de maturité d'un projet d'IS
Version synthétique



Un projet de :

Financé par :

Un projet multipartenarial



Contexte

Cet outil a été conçu en 2022 dans le cadre du projet [Outils d'évaluation en innovation sociale](#). Financé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et porté conjointement par Humanov-is, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), ce projet a pour but de créer des outils qui permettent de comprendre ce que sont des innovations sociales (IS) et de soutenir la réalisation de projets qui visent à les faire progresser.

Cette grille vise à aider les personnes qui l'utilisent à déterminer à quelle étape du développement d'une innovation sociale se situe le projet qu'elles analysent. Il s'agit donc, à certains égards, d'une réponse au *Technology Readiness Levels* (TRL) qui tient mieux compte du processus propre à l'innovation sociale. Il ne s'agit pas d'une grille visant à évaluer la qualité d'un projet ou lui attribuer un score. De plus, un projet ne franchit pas nécessairement tous les niveaux de maturité, étant parfois la suite de projets antérieurs. Pour des fins de clarté de présentation, les niveaux de maturité dans cette grille paraissent linéaires, mais le schéma du cycle de vie d'une IS, qui l'accompagne, montre qu'il y a souvent des allers-retours entre plusieurs étapes. Pour chacune des caractéristiques, la grille comprend un ou plusieurs critères et des suggestions d'indicateurs permettant de vérifier si le projet évalué répond à ces critères. Dans cet outil, certains indicateurs peuvent être considérés comme un minimum pour répondre au critère, alors que d'autres sont des bonnes pratiques vers lesquelles tendre, donc sont davantage facultatives. Le choix final à ce sujet revient aux personnes qui utilisent la grille. Enfin, cette grille est disponible en deux versions, l'une détaillée, qui suggère des indicateurs, et l'autre résumée.

Cette grille fait partie d'une série d'outils d'évaluation en innovation sociale, dont l'utilisation est complémentaire :

1. Revue de la littérature et des pratiques sur l'évaluation des innovations sociales (version complète et résumée)
2. Grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale (version synthétique et détaillée)
3. Schéma du cycle de vie d'une innovation sociale
4. Grille d'évaluation du niveau de maturité d'un projet d'innovation sociale (version synthétique et détaillée)
5. Tableau sur les approches évaluatives en fonction du niveau de maturité d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale
6. Glossaire

Cette grille s'inspire notamment des phases du processus d'innovation sociale identifiées dans la recension (partie 2), du schéma global d'un processus d'innovation sociale du RQIS et de l'échelle de maturité de projets en innovation sociale soutenus par la Maison de l'innovation sociale (MIS). Cet outil est également le fruit d'un processus de coconstruction mené dans le cadre d'ateliers de travail avec une communauté de personnes s'intéressant à l'innovation sociale. Nous les remercions pour leur précieuse participation.

Pour en savoir plus, consultez la page projet [Outils d'évaluation en innovation sociale](#) du RQIS.

Grille d'évaluation du niveau de maturité d'un projet avec potentiel d'innovation sociale | Version synthétique

Niveau	Titre du niveau	Description
1. Émergence		
1 a)	Explorer un problème, un besoin, une aspiration ou une opportunité	Critère : Une ou des parties prenantes ont identifié et défini un problème, un besoin, une aspiration sociale ou une opportunité.
1 b)	Mobiliser des parties prenantes dans une démarche de concertation	Critère : Des acteurs et actrices représentant les diverses parties prenantes affectées ou pouvant intervenir sur l'opportunité, l'aspiration, le besoin ou le problème identifié se sont mobilisé-es dans une démarche de concertation permettant d'identifier une ou des personnes qui porteront le projet.
1 c)	Élaborer une stratégie de réponse aux besoins par une démarche de cocréation (exploration de la solution)	Critère : La ou les personnes qui portent le projet ont entamé une démarche de cocréation d'une stratégie afin de répondre à l'opportunité, à l'aspiration, au besoin ou au problème identifié, mais ne l'ont pas formulé dans un prototype ou mis en œuvre dans un projet pilote.
1 d)	Élaborer un prototype de la solution	Critère : La ou les personnes qui portent le projet ont élaboré un prototype de la nouvelle stratégie à mettre en œuvre.
2. Expérimentation		
2 a)	Élaborer une stratégie d'expérimentation avec les parties concernées	Critère : La ou les personnes qui portent le projet ont planifié, avec les parties concernées, une stratégie d'expérimentation en adaptant le prototype élaboré.
2 b)	Expérimenter la stratégie et la rétroaction des parties prenantes	Critère : La ou les personnes qui portent le projet ont réalisé des activités afin d'expérimenter la stratégie élaborée par sa mise en application, effectué un bilan et adapté les solutions.
2 c)	Appropriation par le milieu preneur immédiat	Critère : La phase d'expérimentation qui est arrivée à terme a permis l'appropriation de la stratégie par le milieu preneur ciblé.

Niveau	Titre du niveau	Description
3. Pérennisation et changement d'échelle		
3 a)	Élaborer une stratégie de pérennisation ou de changement d'échelle	Critère : Le projet a élaboré une stratégie de pérennisation ou de changement d'échelle visant à permettre une diffusion et appropriation étendue par des acteurs et actrices différentes du milieu preneur initial ou un approfondissement du projet.
3 b)	Mise en œuvre de la stratégie de pérennisation ou de changement d'échelle	Critère : La stratégie de pérennisation ou de changement d'échelle élaborée est mise en œuvre dans les milieux preneurs (initiaux ou nouveaux)
3 c)	Assurer l'appropriation étendue	Critère : Le projet arrivé à terme a permis l'appropriation étendue de la stratégie au-delà du milieu preneur initial ou son approfondissement au sein du milieu preneur initial.
4. Institutionnalisation (facultatif)		
4 a)	Travail institutionnel	Critère : La ou les personnes qui portent le projet ont déployé des activités auprès des acteurs institutionnels et politiques afin de faire reconnaître le projet, modifier des règles institutionnelles (lois, règlements, politiques) et/ou assurer un financement à long terme du projet.
4 b)	Auto-institutionnalisation	Critère : La ou les personnes qui portent le projet ont développé leurs propres normes ou règles afin d'encadrer leurs nouvelles pratiques.